



BENEFIT PLAN

Design Group Staffing Inc.

Classification : Tous les employés

Division : 100

Date d'entrée en vigueur : Le 1^{er} juin 2017

GSC's Plan Member Online Services website makes things quick, convenient and easy.

Visit greenshield.ca to register!

Your health. Your rewards.

The Change4Life™
HEALTH PORTAL...

AVAILABLE VIA ONLINE SERVICES

GSC GOES MOBILE.
GSC on the Go™

Apple, Android, and Play Store icons.

VOICI VOTRE RÉGIME DE PRESTATIONS

Ce sommaire contient des renseignements importants concernant votre régime de prestations collectif, qui vous est offert par **Design Group Staffing Inc.**, promoteur du régime, en vertu du contrat collectif souscrit auprès de Green Shield Canada (GSC), en vigueur le 1^{er} juin 2017.

SOMMAIRE DES PRESTATIONS DE SOINS DE SANTÉ

Les [prestations de soins de santé](#) s'ajoutent à votre régime provincial d'assurance-maladie. Les prestations indiquées ci-dessous sont admissibles si elles sont nécessaires sur le plan médical pour traiter une maladie ou une blessure, et le remboursement correspondra aux [frais raisonnables et habituels](#), sous réserve des limites et maximums applicables mentionnés ci-dessous.

	Option 1	Option 2	Option 3
Franchise par année civile (par personne/par famille)	Aucune franchise	Aucune franchise	Aucune franchise
Maximums Maximum global pour soins de santé	Illimité	Illimité	Illimité
Produits d'abandon du tabac	300 \$ à vie	500 \$ à vie	500 \$ à vie
Votre quote-part Médicaments sur ordonnance	12 \$ plus 25 % du coût facturé moins 12 \$, par ordonnance ou par renouvellement d'ordonnance	11 \$ plus 15% du coût facturé moins 11 \$, par ordonnance ou par renouvellement d'ordonnance	10 \$ par ordonnance ou par renouvellement d'ordonnance
Articles et services médicaux Toutes les autres prestations de soins de santé	20 % 0 %	15 % 0 %	10 % 0 %
Couverture de votre régime	Maximum payé par le régime	Maximum payé par le régime	Maximum payé par le régime
Médicaments sur ordonnance	Illimité	Illimité	Illimité
Hospitalisation	Chambre à deux lits	Chambre à deux lits	Chambre à deux lits ou chambre individuelle
Soins auditifs	700 \$ par période de 5 années de régime	750 \$ par période de 5 années de régime	1 000 \$ par période de 5 années de régime
Orthèses/Chaussures orthopédiques Bottes ou chaussures sur mesure ou orthèses sur mesure	300 \$ par année de régime, prestations combinées	400 \$ par année de régime, prestations combinées	500 \$ par année de régime, prestations combinées
Soins infirmiers en service privé	5 000 \$ par année de régime	7 500 \$ par année de régime	10 000 \$ par année de régime
Services professionnels Chiropraticien, massothérapeute autorisé, physiothérapeute	200 \$ par année de régime par type de praticien	75 \$ la visite jusqu'à concurrence de 300 \$ par année de régime par type de praticien	85 \$ la visite jusqu'à concurrence de 500 \$ par année de régime par type de praticien
Naturopathe, ostéopathe, podiatre/podologue, acupuncteur, audiologiste, ergothérapeute	400 \$ par année de régime par type de praticien plus 50 \$ par année de régime pour les radiographies demandées par un chiropraticien, ostéopathe ou podiatre	500 \$ par année de régime par type de praticien plus 50 \$ par année de régime pour les radiographies demandées par un chiropraticien, ostéopathe ou podiatre	600 \$ par année de régime par type de praticien plus 50 \$ par année de régime pour les radiographies demandées par un chiropraticien, ostéopathe ou podiatre
Psychologue, travailleur social, conseiller en service social ou conseiller avec maîtrise en service social	500 \$ par année de régime, prestations combinées	500 \$ par année de régime, prestations combinées	700 \$ par année de régime, prestations combinées
Orthophoniste, diététiste	500 \$ par année de régime par type de praticien	500 \$ par année de régime par type de praticien	700 \$ par année de régime par type de praticien

MON SOMMAIRE DES PRESTATIONS

Soins de la vue Lunettes ou lentilles cornéennes ou lentilles cornéennes nécessaires sur le plan médical, ou chirurgie des yeux au laser	Aucune couverture	150 \$ par période de 24 mois consécutifs, en fonction de la date de la première demande de règlement payée (tous les 12 mois pour les enfants à charge de 18 ans et moins)	250 \$ par période de 24 mois consécutifs, en fonction de la date de la première demande de règlement payée (tous les 12 mois pour les enfants à charge de 18 ans et moins)
Examens optométriques	75 \$ par période de 24 mois consécutifs, en fonction de la date de la première demande de règlement payée (tous les 12 mois pour les enfants à charge de 18 ans et moins)	75 \$ par période de 24 mois consécutifs, en fonction de la date de la première demande de règlement payée (tous les 12 mois pour les enfants à charge de 18 ans et moins)	75 \$ par période de 24 mois consécutifs, en fonction de la date de la première demande de règlement payée (tous les 12 mois pour les enfants à charge de 18 ans et moins)

Année de régime : Du 1^{er} juin au 31 mai

SOMMAIRE DES PRESTATIONS DE VOYAGE

Les [prestations de voyage](#) s'ajoutent à votre régime provincial d'assurance-maladie. Les services hospitaliers et médicaux ne sont admissibles que si votre régime provincial d'assurance-maladie contribue au paiement des services reçus. Les services indiqués ci-dessous sont admissibles s'ils sont nécessaires sur le plan médical pour traiter une maladie ou une blessure, et le remboursement correspondra aux frais [raisonnables et habituels](#) applicables à la région où ils sont engagés.

	Option 1	Option 2	Option 3
Franchise par année civile (par personne/par famille)	Aucune franchise	Aucune franchise	Aucune franchise
Votre quote-part	Services d'orientation - 50 % Toutes les autres prestations de voyage – 0 %	Services d'orientation - 50 % Toutes les autres prestations de voyage – 0 %	Services d'orientation - 50 % Toutes les autres prestations de voyage – 0 %
Nombre maximum de jours par voyage	90 jours	90 jours	90 jours
Couverture de votre régime	Maximum payé par le régime	Maximum payé par le régime	Maximum payé par le régime
Services d'urgence	5 000 000 \$ à vie	5 000 000 \$ à vie	5 000 000 \$ à vie
Services d'orientation	50 000 \$ à vie	50 000 \$ à vie	50 000 \$ à vie

Avant de partir, rendez-vous à greenshield.ca pour prendre connaissance des renseignements importants qui vous serviront si une urgence médicale survient pendant votre voyage.

SOMMAIRE DES PRESTATIONS DE SOINS DENTAIRES

Les [soins dentaires](#) indiqués ci-dessous sont remboursables s'ils sont nécessaires pour prévenir ou traiter une maladie ou une blessure dentaire, et le remboursement sera limité au montant indiqué dans le guide des tarifs de l'association dentaire provinciale mentionné ci-dessous.

	Option 1	Option 2	Option 3
Franchise par année civile (par personne/par famille)	Aucune franchise	Aucune franchise	Aucune franchise
Guide des tarifs dentaires (Praticiens généralistes)	Province de résidence actuelle	Province de résidence actuelle	Province de résidence actuelle
Votre quote-part			
Soins de base	25 %	15 %	10 %
Soins de base étendus	25 %	20 %	10 %
Soins majeurs:	30 %	50 %	50 %
Orthodontie	30 %	50 %	Aucune couverture
Couverture de votre régime			
Soins de base	3 000 \$ par année de régime pour tous les soins de base, soins de base étendus et soins majeurs combinés	2 500 \$ par année de régime pour tous les soins de base, soins de base étendus et soins majeurs combinés	2 000 \$ par année de régime pour tous les soins de base, soins de base étendus et soins majeurs combinés
Soins de base étendus			
Soins majeurs			
Orthodontie	3 000 \$ à vie par enfant à charge de 18 ans et moins	2 500 \$ à vie par enfant à charge de 18 ans et moins	Aucune couverture

Année de régime : Du 1^{er} juin au 31 mai

Sommaire des soins couverts

Soins de base : Examens de rappel tous les 9 mois (Option 1) et tous les 6 mois (Options 2 et 3), obturations et extractions.

Soins de base étendus : Traitement de canal, détartrage parodontal ou surfaçage radiculaire, ajustement ou rebasage et réparation des prothèses.

Soins majeurs : Couronnes, prothèses dentaires et ponts (pas plus d'un remplacement de chacun tous les 5 ans).

Orthodontie : Traitement pour redresser les dents et corriger l'occlusion.

SOMMAIRE DU COMPTE DE FRAIS POUR SOINS DE SANTÉ

Ce [compte de frais pour soins de santé \(CFSS\)](#) est provisionné par le promoteur de votre régime et administré par GSC. Il peut servir à régler les frais de soins de santé et dentaires qui ne sont pas couverts par votre régime de prestations collectif ou par votre régime provincial d'assurance-maladie.

Montant forfaitaire par membre du régime

Selon les prestations flexibles choisies chaque année de régime

Année de régime : Du 1^{er} juin au 31 mai

COMPTE DE DÉPENSES PERSONNELLES

Ce [compte de dépenses personnelles](#) consiste en un compte de dépenses provisionné par le promoteur de votre régime. Ce compte peut servir à régler une variété de frais engagés pour votre bien-être personnel non couverts par votre régime de prestations collectif ou votre régime provincial d'assurance-maladie. Les dépenses faisant l'objet d'une demande de règlement sont assujetties à l'impôt sur le revenu selon les directives de l'Agence du revenu du Canada.

Montant forfaitaire par membre du régime

Selon les prestations flexibles choisies chaque année de régime

Année de régime : Du 1^{er} juin au 31 mai

AU SUJET DE CE SOMMAIRE

Ce sommaire vise à vous donner un aperçu des couvertures offertes. Le détail de ces couvertures, y compris les limites et exclusions applicables aux prestations figurant dans ce sommaire, qui fera partie de votre livret du régime de prestations, pourra être consulté en ligne à greenshield.ca.

Ce sommaire décrit les [franchises, quotes-parts](#) et maximums qui peuvent s'appliquer si vous faites partie de la division indiquée sur la page de couverture du présent sommaire. Tous les montants maximums sont exprimés en dollars canadiens.

Seules les protections que vous avez précisément demandées et auxquelles le promoteur de votre régime vous a déclaré admissible s'appliquent à vous. Vous devez obligatoirement être couvert pour que vos personnes à charge soient couvertes aussi. Votre couverture se termine dès que vous atteignez 75 ans ou à la date à laquelle le promoteur de votre régime avise GSC que vous n'êtes plus admissible, la date la plus rapprochée étant retenue. La couverture de vos personnes à charge se termine à la fin de votre couverture ou à la date à laquelle votre personne à charge ne répond plus à la définition de [personne à charge](#), la date la plus rapprochée étant retenue.

Vous recevrez une ou plusieurs cartes d'identification indiquant le numéro d'identification GSC que vous devrez transcrire sur tous vos formulaires de demande de règlement et votre correspondance, et que vous devrez utiliser pour vous identifier auprès du Centre de service à la clientèle. Votre numéro figure au recto de la carte; il se termine par les caractères -00. Les numéros des personnes à charge sont indiqués au verso.

SERVICES EN LIGNE DES MEMBRES DU RÉGIME – DE L'INFORMATION À VOTRE FAÇON

En plus de vous fournir ce sommaire et de vous donner accès à notre Centre de service à la clientèle, nous vous donnons accès à notre site Web sécurisé. Le libre-service du site Web de GSC rend les choses plus faciles, pratiques et efficaces. Inscrivez-vous auprès de GSC pour :

- visualiser votre livret du régime de prestations;
- accéder à des renseignements personnels sur vos demandes de règlement, y compris les étapes du traitement de vos demandes de règlement;
- simuler une demande de règlement pour savoir immédiatement ce qui sera couvert;
- soumettre certaines demandes de règlement en ligne;
- rechercher un médicament afin d'obtenir des renseignements se rapportant à votre propre couverture ou à celle de votre famille;
- rechercher des fournisseurs admissibles de soins dentaires, soins paramédicaux et soins de la vue dans une région donnée (au Canada);
- rechercher des fournisseurs de soins de la vue ou auditifs qui offrent des rabais aux membres du régime GSC par l'entremise de notre réseau de fournisseurs privilégiés;
- demander le dépôt direct des paiements sur votre compte bancaire;
- imprimer des formulaires de demande de règlement personnalisés et des cartes d'identification de remplacement;
- imprimer des relevés personnels d'Explication des prestations aux fins de la coordination de vos prestations.

Inscrivez-vous en ligne à greenshield.ca et voyez ce que notre site Web peut faire pour vous!

NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE CONFIDENTIALITÉ

Le Code de confidentialité de GSC assure l'équilibre entre les droits en matière de confidentialité de notre groupe, des membres du régime et des personnes à leur charge ainsi que de nos employés, d'une part, et le besoin légitime d'information nécessaire au service à la clientèle, d'autre part. Pour consulter nos politiques et procédures de confidentialité, veuillez vous rendre à greenshield.ca.